

## Vannetais gallo, Mitau, Brière, Paludier

Le Vannetais gallo, ici entendu au sens large puisqu'il inclut, outre l'ensemble du Morbihan gallo, une partie du sud-ouest Ille-et-Vilaine dont notamment le pays de Redon. Le Morbihan gallo est la partie du département où l'on parle le gallo et où l'on ne parle pas (ou plus) le breton, soit environ un tiers du département à l'est d'une ligne qui passe près de Pontivy et de Vannes sans les inclure.

Cette zone se prolonge au sud par le pays Mitau, la Brière et le pays paludier, schématiquement la pointe occidentale de la Loire-Atlantique, à l'ouest d'une ligne allant de Redon à Saint-Nazaire.

### Les danses

L'une des caractéristiques principales de la zone est de recouvrir, pour la moitié sud de la Haute-Bretagne, l'intégralité des zones où les enquêtes du 20<sup>ème</sup> siècle ont permis de mettre à jour des souvenirs et même des pratiques de danses de fonds ancien, c'est-à-dire de rondes issues des anciens branles. C'est là une différence essentielle avec la zone 8 voisine car les répertoires associés sont évidemment très différents. Cela concerne :

- les rondes de type « Loire-Vilaine » qui regroupent les ronds dits « paludiers », à l'ouest d'une ligne Redon - Saint-Nazaire, et le rond dit « de Saint-Vincent » dont on trouve des variantes sur quelques communes de l'ouest de Redon.
- le tour (équivalent de l'en dro) dans les cantons de Muzillac, Questembert et partiellement de Rochefort-en-Terre)
- le (ou la) pilé(e)-menu(e)(ou la guedillée) sur une grosse moitié nord du Morbihan gallo
- la ridée à 6 temps sur la quasi-totalité du Morbihan gallo
- la ridée à 8 temps plus spécifiquement sur la région de Josselin
- les bals ou « danses à baler » dans les cantons de Questembert, Muzillac et dans la région de Josselin
- le passepiéd entre Redon et Guérande
- le contrerond dans le sud du Morbihan gallo, surtout à proximité de Redon

Le répertoire associé à ces danses de fonds ancien est immense, surtout pour le rond de type Loire-Vilaine, la ridée et la pilée-menus. Le chant à répondre domine très largement dans les archives sonores même si l'on trouve aussi des enregistrements de sonneurs d'accordéon. La base Dastum renvoie actuellement à plusieurs centaines d'airs, probablement entre 1500 et 2000, mais il faut savoir que pour une partie importante des fonds déjà accessibles, le champ « danse » n'a pas encore été renseigné, ou peut être critiqué. Rappelons pour mémoire que beaucoup d'airs peuvent servir à deux ou plusieurs danses différentes sans modification majeure bien souvent, et que bien des informateurs ont pu transmettre des répertoires chantés en ayant peu ou pas pratiqué les danses correspondantes. Par ailleurs, bien des airs donnés par les informateurs comme airs de marche ont pu antérieurement soutenir des airs de danse (pilés-menus ou passepiés par exemple). Enfin, beaucoup d'informateurs ont transmis des airs sans donner d'indication sur la danse correspondante. Le nombre d'airs actuellement disponibles et susceptibles de soutenir l'une de ces danses est donc largement supérieur.

Les danses de fonds anciens étant restées très vivantes pendant très longtemps sur cette zone, on constate logiquement que la strate plus récente des contredanses ne s'y est pas profondément implantée. Ainsi l'avant-deux, devenu la danse dominante en pays de Châteaubriant ou en Nord Ille-et-Vilaine, n'est ici que très peu attesté. On le trouve présent sur une bande joignant l'embouchure de la Vilaine au nord de Redon, mais dans l'ensemble de ces communes, on trouve surtout la danse dans les bourgs, certains villages, liée souvent à la personnalité de tel sonneur, tel bon danseur, ou telle famille, mais pas ou peu partagée par

l'ensemble de la communauté. En exemples, les sonneurs Joseph et Albert Naël de Saint-Martin-sur-Oust ou la chanteuse Jeannette Maquignon de la même commune en livrent quelques airs.

Enfin les danses en couple qui constituent la strate la plus récente, sont de la même manière essentiellement représentées dans le répertoire des sonneurs d'accordéon, mais de façon moins abondante que dans les zones où les danses de fonds ancien ont disparu depuis longtemps.

## Le chant

- Le chant à répondre

Il s'agit d'alterner le chant entre un (ou quelques) meneur(s) et l'assemblée qui répète à l'identique ce que le meneur vient de chanter. Contrairement au « kan ha diskan », il n'y a ici aucun « tuilage » entre le meneur et les répondeurs. L'ensemble de la zone 6 connaît cette pratique du chant à répondre. On peut même dire que c'est la région du pays gallo, notamment le vannetais gallo, où cette pratique est restée la plus forte et la plus vivace, jusqu'à aujourd'hui. Ces chants à répondre peuvent être, soit des chansons à couplets, avec un texte qui déroule toute une histoire, soit des chants « à décompter » (C'est en dix ans..., Y a 'core dix filles...). Ce répertoire des chants à décompter est extrêmement riche, tant du point de vue quantitatif (déjà plus de 1600 airs repérés dans la base Dastum sur cette zone) que du point de vue mélodique (nombreux thèmes musicaux, infinité de variantes mélodiques autour de chaque thème, combinaisons et re-combinaisons multiples entre les phrases mélodiques...).

Cette pratique du chant à répondre est utilisée de manière systématique pour tous les chants utilisés pour soutenir des danses en rond ou des marches (pour les déplacements de la vie quotidienne, les cortèges de nocés, etc.). Rappelons que les chants « à la marche », qui n'existent pas partout en Bretagne, constituent ici un genre à part entière et extrêmement riche. A titre d'exemple, il est courant de trouver dans les collectes des années 1980-1990, voire même jusqu'à aujourd'hui, des informateurs capables de donner plusieurs dizaines de chants de marche (en comptant les chants à décompter), parfois même plus d'une centaine.

Enfin, dans une grande partie du vannetais gallo, la pratique du chant à répondre s'étendait souvent à la quasi-totalité du répertoire, y compris ce qu'on appelle aujourd'hui les « mélodies » qui pouvaient être chantés à table durant des heures les jours de nocés, lors de veillées de villages ou encore en toute circonstance favorable de la vie quotidienne. Cela ne ressort pas toujours clairement dans les archives sonores car beaucoup de chansons ont pu être chantées sans réponses dans le contexte de la collecte, alors qu'en interrogeant les informateurs, ceux-ci précisent que cela « se répondait ». De même, beaucoup de collectes de chants à danser ont été faites en-dehors du contexte de la danse et souvent sans « répondeur », ce qui peut fausser le tempo, ou introduire des temps de pause ou des respirations qui n'existent pas dans le contexte de la danse. Toutefois, certains enregistrements ont pu être faits en situation de danse, reconnaissables en général aux impulsions données par les chanteurs et aux bruits de pas en arrière-plan sonore<sup>1</sup>. On trouvera ainsi par exemple dans les archives de bons enregistrements de Louis Bloyet (Allaire), Charles Rozelier (Guillac), Jean Rivalant (Batz-sur-Mer), Roger Guillouet (Guillac), Jean Trégouët (région de Ploërmel).

---

<sup>1</sup> On peut aussi se reporter à la sélection présentée dans le CD « Chants dans la ronde recueillis en Haute-Bretagne », édition l'Épille, 2005. Beaucoup d'enregistrements de chants à danser en situation qui y figurent ne sont pas encore accessibles dans la base Dastum.

- Les complaintes, mélodies et autres chants

L'ensemble de la zone est riche, comme les régions voisines, de chants de toutes sortes : mélodies, complaintes, chansons d'amours, chansons comiques, de circonstances, de noces, de quête (passion, mois de mai...), chansons à boire, etc... Beaucoup de ces chants, certainement davantage dans cette zone que dans d'autres du pays gallo, sont soutenus par des mélodies « remarquables », critère évidemment subjectif qu'aucune notice documentaire ne peut permettre de repérer. Seule une écoute longue et approfondie des archives sonores peut permettre de faire de réelles trouvailles, adaptées à la sensibilité de chaque chanteur ou musicien. Voici pour aider à entrer dans cette masse de documents les noms de quelques chanteurs particulièrement intéressants : Jeannette Maquignon (Saint-Martin-sur-Oust), Joseph Guillot (Saint-Guyomard), Louise Prévert (Pipriac), Alain Houeix (Réminiac), Madeleine Lebreton (Malestroit), Jeanne Caro (Ploërmel), Léonie Brunel (Augan), Mme Dréno (Billiers), Joséphine Billy (Les Fougerets), Edouard Huguët (Saint-Dolay), Pierre Rolland (Ruffiac), Germaine Gapihan (Saint-Congard), Joseph Lucas (Le Guerno), Jean-Louis Piguel (Saint-Martin-sur-Oust), André Mahieux (Guégon), Félix Aoustin (Saint-Joachim), les sœurs Réminiac (Quelneuc), la famille Chevalier (Glénac), Mme Reine (Plumelec)...

Si la pratique qui consiste à chanter les mélodies « à répondre » semble dominer dans une grande partie du vannetais gallo, la pratique de chanter en solo y existe également. On trouve aussi parfois des témoignages sur le fait de « chanter à la draillée », ce qui signifie « chanter à plusieurs et à l'unisson », sans réponse. Cette pratique peu connue ou peu mise en valeur dans le cadre du renouveau donne pourtant lieu à de très belles choses. Si on ne connaît guère d'enregistrements faits en situation spontanée, dans le contexte de repas de fête par exemple, avec un groupe de chanteurs important, on a en revanche de bons exemples de chants à l'unisson à deux ou trois voix, souvent par des chanteurs issus de la même fratrie : les sœurs Réminiac (Quelneuc), les sœurs Rouillé (Pleucadeuc), Germaine Gapihan et Léonie Mauge (Saint-Martin-sur-Oust)(voir par exemple « Rossignolet, renseigne-moi »), etc.

## **Les pratiques instrumentales**

- **La veuze**

La veuze, cornemuse longtemps oubliée et encore méconnue aujourd'hui, a été pratiquée jusque dans les années 1920 et les derniers sonneurs de tradition ont disparu dans les années 1930. Les plus nombreux ont été recensés en Brière et en marais Breton-Vendéen. Grâce aux recherches menées par des passionnés dès les années 1930, et regroupés depuis 1976 dans l'association Sonneurs de veuze, on a pu sauver l'instrument de l'oubli, rassembler les instruments anciens, refaire de nouveaux instruments et recréer une pratique et un style de jeu en s'inspirant des répertoires, notamment chantés, recueillis sur l'aire de pratique de la veuze, mais aussi des techniques de jeu d'autres cornemuses des régions voisines. Malheureusement, aucun sonneur de veuze « de tradition » n'a pu être enregistré. La base Dastum contient en revanche de nombreux enregistrements de sonneurs de veuze de la nouvelle génération, au premier rang desquels figure Thierry Bertrand, précurseur, luthier et sonneur de veuze. On trouvera aussi dans la bibliographie l'essentiel des articles et publications concernant le sujet.

- **Le couple biniou-bombarde**

Si la pratique du couple biniou-bombarde est bien attestée dans le vannetais gallo, celle-ci, concurrencée dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle par l'arrivée de l'accordéon, a globalement décliné trop tôt pour qu'on puisse en avoir des traces sonores. Il semble que ce soit dans la région de Questembert que la pratique se soit maintenue le plus longtemps, et l'on doit tout de même à Philippe Blouët une enquête auprès d'un des tout derniers sonneurs à avoir pratiqué la bombarde dans un contexte traditionnel, Pierre Le Brun (1895-1980) de Questembert, chanteur, accordéoniste et joueur de bombarde dans sa jeunesse (il aurait mené une ou quelques noces à la bombarde avant la première guerre). Malheureusement, au moment de l'enquête, il ne pouvait plus sonner et il n'a pu transmettre ses airs que chantés ou joués à la flûte. Cela reste toutefois un témoignage d'une grande richesse pour le répertoire et le style (près de cent items enregistrés).

- **Le violon**

La pratique du violon est peu attestée sur l'ensemble de la zone. Il semble bien qu'il y ait une correspondance entre la persistance des danses de fonds ancien et du chant à danser qui le soutient majoritairement et la rareté du violon, qui est nettement liée aux strates plus récentes du répertoire, contredanses et danses en couple. Si quelques violoneux ont pu être recensés pour la période 1880-1930, il reste clair que la pratique de violon ne s'est pas enracinée aussi profondément qu'ailleurs. On peut signaler l'exception que constitue Joseph Vinson, de Rochefort-en-Terre, qui outre le répertoire habituel des violoneux (contredanses, danses en couple, marches) avait adapté au jeu de violon quelques airs de rondes (ridées, tours, etc.) Par ailleurs, on retrouve à l'extrême nord du vannetais gallo, à la transition avec les Côtes-d'Armor où la pratique du violon était beaucoup plus enracinée, davantage de traces de violoneux dans les témoignages, mais très peu d'enregistrements. Citons Roger Servigé de Ménéac (en Morbihan, mais qui appartient plus au Mené qu'au vannetais gallo) qui lui aussi, en-dehors d'un air de ronde, joue essentiellement des marches, contredanses et danses en couple.

- **L'accordéon**

Un peu partout en Haute-Bretagne, l'accordéon diatonique supplante rapidement les autres instruments de musique dans les pratiques populaires à partir de 1900, parfois avant. L'accordéon chromatique tend à son tour à le supplanter à partir des années 1930. On trouve dans les archives sonores pour l'ensemble de la zone au moins une quarantaine d'accordéonistes, à la fois du diatonique et du chromatique. Citons parmi les plus intéressants Eugène Rio (Saint-Vincent-sur-Oust), M. Bono (Réminiac), Albert et Joseph Naël (Saint-Martin-sur-Oust), Fernand Fortin (Rochefort-en-Terre), M. Caraveau (Allaire), Jean Debray (Saint-Just), José Laillé (Bains-sur-Oust), Roger Naël (Sixt-sur-Aff), Louis Rouxel (Sérent), Albert Perrichot (Taupont), Louis Duchâteau (Loyat), Eugène Larvoir (Pluherlin), Joseph Le Sommer (Péaule), Raymond Luherne (Pluherlin), Eugène Trevidy (Lizio). Tous ces sonneurs sont porteurs des répertoires correspondant aux strates les plus récentes de danse, notamment les danses en couple et les danses à figures, mais tous ont également adapté à l'accordéon des airs de ronde qui le plus souvent sont à l'origine chantés, notamment des airs de ridées et de pilé-menu. Ils ont d'ailleurs développé sur ces répertoires un style particulièrement intéressant.

## Les collectes accessibles et les collecteurs majeurs

Parmi les fonds présents dans la base , on peut mettre en avant les collectes et fonds suivants :

- Le fonds Albert Poulain : plus de 1300 chants actuellement accessibles, recueillis dans le pays de Redon pour l'essentiel de la fin des années 1950 aux années 1990. L'un des fonds « historiques » sur la zone. A noter la publication récente de l'ouvrage « Albert Poulain – Carnets de route » (édition Dastum, 2012) qui rapporte en détail son travail de collecte, des anecdotes sur les informateurs rencontrés, et fournit 300 chants avec paroles et musique.
- Le fonds « Cercle Celtique de Redon » se constitue dans la continuité du travail d'Albert Poulain à partir du milieu des années 1960. Plusieurs centaines d'items le plus souvent référencés sous les noms des différents collecteurs : Noblet, Latour, Lainé, Toupel, Jean-Claude Bourgeon ...
- Le fonds GCBPV, toujours sur le pays de Redon, en continuité avec les deux premiers, commence à se constituer à partir du milieu des années 1970. Outre les nombreuses collectes de terrain (référéncées plutôt sous les noms des principaux collecteurs, notamment Jean-Bernard Vighetti et Gilbert Hervieux), ce fonds contient les enregistrements de la fameuse « Bogue d'Or » créée en 1976, concours qui aura une influence énorme sur la collecte et la diffusion du patrimoine oral en pays gallo. Une grande partie de ce fonds n'est pas encore consultable dans la base Dastum.
- Le fonds Louissette Radioyès : près de 900 items, principalement de chant, mais aussi de musique (on y retrouve notamment le violoneux Joseph Vinson) enregistrés au milieu des années 1960 sur la commune de Saint-Congard et les communes limitrophes. Ces collectes ont donné lieu à la publication d'un livre en deux volumes donnant la quasi intégralité du répertoire (paroles et musique) ainsi qu'une introduction passionnante explicitant le contexte dans lequel ce répertoire était pratiqué (cf. bibliographie).

Tout au long des décennies suivantes et jusqu'à aujourd'hui, de nombreux passionnés ont poursuivi le travail de collecte. On pourra ainsi interroger la base sur les noms de collecteurs suivants, sans être encore exhaustif : Jean-Guy Orio, Erik Marchand, Yves Castel, Gérard Payot, Eveil à la musique au pays / Assemblées du pays de Piermè, Francine Lancelot, Charles Quimbert, Hervé Dréan, Raphaël Garcia, Joseph Gervot, Andy Arléo, Régis Auffray, Didier Quéval, Jean-Yves LeBot, Marcel Couedel, Philippe Blouet, Jacques Beauchamp, Yves Huguel, Gilbert Bourdin, Hervé Le Serre, Vincent Morel, Alain Pennec (Pays Mitau).

D'autres fonds, parfois importants, ne sont pas encore accessibles dans la base de données mais peuvent dans certains cas être consultés sur rendez-vous (fonds en cours de traitement à Dastum).

Par ailleurs, l'association Dastum 44<sup>2</sup> et le GCBPV<sup>3</sup>, pôles associés de Dastum pour la Loire-Atlantique et le pays de Redon, peuvent fournir de nombreuses précisions sur quantité de sujets liés à ces zones, ainsi que l'accès à plusieurs fonds accessibles sur place mais pas encore intégrés dans la base Dastum. Ils mettent aussi à disposition de ses consultants de nombreuses ressources documentaires complémentaires : bibliothèque spécialisée sur la région, cahier manuscrit de chansons, carnets de violoneux, etc.

**Vincent Morel**

(Dastum – Animateur-Conservateur du patrimoine oral pour la Haute-Bretagne)

\* *Retrouver les indications bibliographiques et discographiques sur le site de Bodadeg Ar Sonerion*

---

<sup>2</sup> Dastum 44, 69, rue de Bel-Air, 44000, Nantes (02 40 35 31 05 /contact@dastum44.net / www.dastum44.net))

<sup>3</sup> Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, 6, rue des écoles, 35600, Redon (02 99 71 45 40 / [gcbpv@wanadoo.fr](mailto:gcbpv@wanadoo.fr) / [www.gcbpv.org](http://www.gcbpv.org))